DOSSIER :

GARDONS LE CONTACT SANS FIL

Accompagner la transition numérique des seniors dans le Saintois

La transition numérique ne doit pas exclure : elle doit rassembler.

Projet porté par le Collectif Nous Vieillirons Ensemble dans le Saintois (NVES), le Relais Familles du Saintois et la Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS).

1. En quelques mots

La fermeture progressive du réseau téléphonique cuivre constitue une évolution importante pour les habitants des territoires ruraux.

Pour une partie de la population, et notamment pour des personnes âgées ou isolées, le téléphone fixe reste un outil essentiel du quotidien : appeler un proche, contacter un médecin, demander de l'aide ou simplement rester en lien avec l'extérieur.

Dans le même temps, de nombreuses démarches de la vie quotidienne sont désormais réalisées en ligne : santé, administration, banque, communication, prise de rendez-vous…

La transition vers de nouvelles technologies ne représente donc pas uniquement un changement technique. Pour certaines personnes, elle peut devenir un facteur supplémentaire de fragilité, d'isolement ou de perte d'autonomie si elle n'est pas suffisamment accompagnée.

Le projet **« Gardons le contact sans fil »** est né de ce constat.

Son ambition est simple :

Ne laisser aucun senior seul face à la transition numérique.

Le projet vise à construire, à l'échelle du Saintois, une réponse de proximité permettant **d'informer, rassurer, accompagner et former**, en s'appuyant sur les ressources déjà présentes sur le territoire.

Il ne s'agit pas seulement d'expliquer la fin du réseau cuivre. Il s'agit d'aller vers les personnes qui risquent d'être les plus éloignées de cette transition et de leur permettre de continuer à communiquer, accéder aux services essentiels et rester en lien avec leur entourage.

2. Pourquoi ce projet ?

La fermeture progressive du réseau cuivre entraîne une transformation des usages de la téléphonie fixe. La téléphonie traditionnelle ne disparaît pas pour autant : elle évolue vers de nouvelles technologies, notamment la téléphonie via Internet.

Cette évolution implique pour certains habitants de nouveaux équipements, de nouvelles démarches et de nouvelles habitudes.

Pour les personnes déjà à l'aise avec le numérique, cette évolution peut être relativement simple.

Pour d'autres, elle peut constituer une véritable rupture. Les personnes âgées ou isolées peuvent notamment rencontrer :

- Des difficultés à comprendre ce qui change réellement ;
- Des difficultés à choisir ou installer un nouvel équipement ;
- Une appréhension face aux nouvelles technologies ;
- Des difficultés à effectuer seules les démarches nécessaires ;
- Une dépendance accrue à leurs proches ;
- Un risque de renoncer à certains usages ou services.

Certains équipements sensibles peuvent également être concernés par cette transition, notamment les dispositifs de téléassistance, alarmes ou autres équipements utilisant encore les anciennes technologies.

La question dépasse donc largement celle du téléphone. Elle touche à la **continuité du lien social, à l'accès aux droits, à la sécurité et au maintien de l'autonomie**.

3. Un enjeu particulièrement important en milieu rural

Le Saintois présente des caractéristiques qui rendent cette question particulièrement concrète.

Le territoire est composé de nombreuses communes rurales et les déplacements peuvent être difficiles pour certaines personnes.

L'offre d'accompagnement numérique existe déjà à travers différents acteurs, mais elle n'est pas nécessairement accessible à toutes les personnes qui en auraient besoin.

Certaines personnes âgées :

- Se déplacent difficilement ;
- Ne disposent pas de moyen de transport ;
- Ne fréquentent pas spontanément les lieux d'accompagnement ;
- Ne comprennent pas toujours les informations reçues ;
- Peuvent être méfiantes vis-à-vis des sollicitations téléphoniques ;
- N'osent pas demander de l'aide ;
- Ou ne se sentent simplement pas concernées jusqu'au moment où le changement devient concret.

C'est pourquoi le projet repose sur une approche de **proximité et d'aller-vers**.

Le constat partagé par les acteurs du projet est que l'information seule ne suffit pas.

Pour certaines personnes, il faut **aller à leur rencontre, instaurer une relation de confiance et proposer un accompagnement adapté à leur situation.**

4. L'origine du projet

Le projet n'est pas né d'un dispositif préexistant à déployer sur le territoire. Il est né d'une préoccupation locale et d'une mobilisation progressive des acteurs.

Lors de l'assemblée générale du Collectif NVES en 2025, le maire d'Haroué avait notamment alerté sur les conséquences possibles de la fermeture progressive des lignes cuivre pour les habitants.

La question de la fracture numérique a ensuite été travaillée dans le cadre d'une démarche d'idéation « Start-up de territoire » portée par le Département de Meurthe-et-Moselle (18 septembre 2025).

Le **4 mars 2026**, un atelier de construction de solutions a réuni à Haroué des citoyens, des acteurs locaux, des associations et différents partenaires autour de cette problématique. Plusieurs pistes d'action ont émergé.

Le Collectif NVES, le Relais Familles, la CCPS et des bénévoles ont ensuite poursuivi cette réflexion afin de construire un projet concret et adapté aux réalités du Saintois.

Des contacts ont également été pris avec Orange afin de mieux comprendre les modalités et le calendrier de la transition.

Cette démarche a progressivement conduit à la construction du projet **« Gardons le contact sans fil »**.

5. Une démarche collective dès l'origine

Le projet repose sur une conviction : **Aucun acteur ne peut répondre seul à l'ensemble des besoins liés à cette transition.**

Le projet est porté par :

- **Le Collectif Nous Vieillirons Ensemble dans le Saintois (NVES)** ;
- **Le Relais Familles du Saintois (avec le médiateur numérique dans le cadre de France service) ;**
- Le **CIAS de la Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS)**.

D'autres acteurs sont susceptibles d'être mobilisés selon les actions :

- Communes et collectivités ;
- Services autonomie ;
- Associations et réseaux de bénévoles ;
- Professionnels (CPTS, SIAD, SSAD, ...);
- Acteurs du numérique ;
- Acteurs du réemploi ;
- Opérateurs télécoms.

L'objectif n'est donc pas de créer une structure supplémentaire venant se substituer à celles qui existent déjà.

Il s'agit au contraire de **mettre en réseau les compétences, les ressources et les relais existants** afin de construire une réponse cohérente à l'échelle du territoire.

6. Une force essentielle : connaître les personnes et le territoire

Le projet s'appuie sur des acteurs déjà présents auprès des habitants.

Par exemple, le Collectif NVES intervient notamment dans le champ du vieillissement, de la prévention, du lien social et de l'accompagnement des personnes âgées.

Son réseau de voisinage permet par ailleurs à des bénévoles d'entretenir une relation régulière avec des personnes âgées isolées. Cette proximité est essentielle pour le projet.

Certaines personnes qui auront besoin d'être accompagnées ne répondront pas à une communication classique ou ne participeront pas spontanément à un atelier numérique.

Elles peuvent en revanche accepter une proposition lorsqu'elle vient d'une personne qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance.

Le projet souhaite donc s'appuyer sur cette connaissance des habitants et sur les relations déjà existantes pour aller vers les personnes les plus éloignées du numérique.

7. Le besoin identifié sur le terrain

Les échanges avec les acteurs locaux ont permis de faire apparaître plusieurs difficultés.

Un manque d'information

Malgré les informations déjà transmises aux élus et les communications existantes, le sujet reste insuffisamment connu d'une partie de la population. Le besoin d'information concerne également certains professionnels.

Des difficultés de compréhension

Les courriers et informations techniques peuvent être difficiles à comprendre pour certaines personnes. Le vocabulaire utilisé, les différentes technologies et les démarches à effectuer peuvent créer de la confusion.

Un besoin d'accompagnement individuel

Pour les personnes fragiles, expliquer le changement ne suffit pas toujours.

Il peut être nécessaire de :

- Comprendre leur situation ;
- Identifier leurs besoins ;
- Les rassurer ;
- Les aider à choisir une solution ;
- Les accompagner dans leurs démarches ;
- Les aider à prendre en main leur nouvel équipement.

Des difficultés liées à la mobilité

La typologie du Saintois avec ses 55 communes réparties en ruralité et le manque de transports en commun constituent un frein supplémentaire dans plusieurs situations. Les personnes qui ne peuvent pas facilement se déplacer risquent d'être exclues des dispositifs d'accompagnement proposés dans un lieu centralisé.

Une nécessité de fédérer les ressources existantes

Le territoire dispose déjà de compétences et d'initiatives : accompagnement numérique, services de proximité, bénévoles, associations, France Services, aide à domicile... Le projet vise donc à **fédérer ces ressources plutôt qu'à agir seul**.

8. Notre ambition

Ne laisser aucun senior seul face à la transition numérique

Le projet poursuit trois ambitions complémentaires :

Sécuriser les usages essentiels :

Permettre aux habitants de continuer à utiliser les moyens de communication et les services essentiels dans de bonnes conditions.

Accompagner l'appropriation du numérique

Permettre aux personnes de comprendre les changements, découvrir les nouveaux outils et gagner progressivement en autonomie.

Maintenir le lien social

Faire en sorte que la transition technologique ne se traduise pas par davantage d'isolement. Le numérique doit rester un moyen de communiquer et d'accéder aux ressources, et non devenir une nouvelle source d'exclusion.

9. Les publics concernés

Le projet s'adresse prioritairement :

- Aux personnes âgées ;
- Aux personnes isolées ;
- Aux personnes en situation de fragilité numérique ;
- Aux personnes en situation de handicap ;
- Aux aidants.

Selon les actions développées, il pourra également concerner :

- Les habitants du territoire ;
- Les professionnels ;
- Les bénévoles ;
- Les proches des personnes accompagnées.

Une attention particulière sera portée aux personnes qui ne vont pas spontanément vers les dispositifs existants.

10. Une méthode fondée sur « l'aller-vers »

Le projet ne repose pas uniquement sur des ateliers ouverts au public. Il comprend une dimension d'accompagnement de proximité.

Aller vers

Une équipe composée de bénévoles, volontaires et professionnels pourra aller à la rencontre des personnes qui en ont besoin.

Il pourra notamment s'agir :

- D'informer ;
- de rassurer ;
- D'identifier les difficultés ;
- D'accompagner individuellement ;
- D'aider à l'installation ou à la prise en main des équipements ;
- D'orienter vers les ressources adaptées.

L'approche repose sur trois principes : **Proximité – lien humain – intergénérationnel.**

Cette logique permet de prendre en compte la situation réelle de chaque personne plutôt que de proposer une réponse standardisée.

11. Les trois axes du projet

AXE 1 – Aller vers et accompagner

Mettre en place une capacité d'accompagnement de proximité associant :

- Bénévoles ;
- Volontaires ;
- Professionnels formés.

L'objectif est de pouvoir proposer une réponse individuelle aux personnes qui rencontrent des difficultés.

Cet accompagnement pourra notamment porter sur :

- La compréhension de la transition ;
- Le choix des équipements ;

- Les démarches liées au changement ;
- L'installation et la prise en main ;
- Les premiers usages.

AXE 2 – Créer un lieu ou un réseau de lieux ressources

Le projet prévoit également de réfléchir à un espace identifié permettant aux habitants :

- De tester des équipements ;
- De poser leurs questions ;
- De recevoir des conseils personnalisés ;
- De découvrir des solutions simples et adaptées ;
- De participer à des temps d'information ou d'apprentissage.

Dans un territoire rural, cette logique pourra également s'appuyer sur plusieurs lieux de proximité plutôt que sur un lieu unique.

L'objectif est de proposer une réponse **accessible, rassurante et proche des habitants**.

AXE 3 – Favoriser le réemploi et l'accessibilité

Le projet souhaite également rechercher des solutions permettant de réduire le coût d'accès aux équipements.

Des liens pourront notamment être développés avec :

- Les ressourceries ;
- Les acteurs du réemploi ;
- Les structures de réparation ;
- Les dispositifs proposant du matériel reconditionné.

L'objectif est de favoriser l'accès à des équipements adaptés tout en limitant les coûts pour les usagers.

12. Des actions concrètes

Le projet pourra progressivement développer plusieurs types d'actions :

Informer

- Réunions d'information ;
- Communication dans les communes ;
- Supports simples et accessibles ;
- Information des professionnels et partenaires.

Diagnostiquer

- Identifier les besoins des habitants ;
- Mieux connaître les situations rencontrées ;
- Repérer les personnes nécessitant un accompagnement particulier.

Accompagner

- Permanences individuelles ;
- Accompagnement à domicile ;
- Aide au choix des équipements ;
- Aide à l'installation et à la prise en main.

Former

- Ateliers numériques adaptés ;
- Découverte des nouveaux outils ;
- Accompagnement progressif des usages.

Prévenir

- Sensibilisation aux arnaques ;
- Sécurité numérique ;
- Protection des données ;
- Vigilance face aux sollicitations frauduleuses.

Aller au plus près des habitants

Des ateliers ou permanences pourront être délocalisés dans plusieurs communes afin de réduire les difficultés liées à la mobilité.

13. Une attention particulière aux personnes les plus isolées

L'un des enjeux majeurs du projet est de ne pas toucher uniquement les personnes déjà autonomes dans leurs démarches.

Une partie du public prioritaire est précisément constituée de personnes qui :

- Ne fréquentent pas les ateliers numériques ;
- Ne lisent pas ou comprennent difficilement les courriers reçus ;
- Ne répondent pas aux appels téléphoniques par peur du démarchage ;
- Ne savent pas vers qui se tourner ;
- Dépendent de leur entourage pour les démarches techniques ;
- Rencontrent également des difficultés de mobilité.

Pour ces personnes, une démarche classique de communication ne suffit pas.

C'est pourquoi le projet s'appuie sur **la relation humaine, les bénévoles et les acteurs de proximité**.

L'enjeu est d'aller chercher les personnes qui risquent autrement de rester invisibles.

14. Une dynamique déjà engagée

Le projet ne part pas de zéro.

Il s'appuie sur :

- Une mobilisation citoyenne ;
- Des associations déjà engagées ;
- Des professionnels du numérique ;
- Des collectivités ;
- Des acteurs sociaux ;
- Des services de proximité ;
- Des bénévoles ;
- Des relations déjà établies avec les habitants.

Les acteurs ont notamment identifié les ressources déjà présentes sur le territoire : bénévoles, réseau de voisinage, ADMR, France Services, ateliers numériques et autres dispositifs d'accompagnement.

L'objectif partagé est de **faire travailler ces ressources ensemble plutôt que de créer des réponses parallèles**.

15. Un projet reconnu et déjà soutenu

Le projet **« Gardons le contact sans fil »** a été déposé dans le cadre du dispositif **Okoté 2026-2027** et a été sélectionné. Le Collectif NVES en est le porteur.

Le dispositif Okoté constitue un premier levier financier permettant d'amorcer le projet. Le mécanisme prévoit une mobilisation de :

- 5 000 € auprès des particuliers ;
- 5 000 € auprès des entreprises et mécènes ;
- 5 000 € du Département.

L'objectif de démarrage est ainsi de **15 000 €**.

Cette première étape ne permet toutefois pas, à elle seule, de financer la démarche dans la durée.

16. Un projet pensé sur trois ans

L'ambition du projet est de construire une démarche durable, et non de financer une action ponctuelle.

Le budget prévisionnel est estimé à environ :

67 450 € pour une durée de : **3 ans (2027-2029)**

Ce budget repose notamment sur le financement d'un **poste à temps partiel dédié au projet et son ingénierie ou d'une prestation d'ingénierie de projet** avec un structure ad hoc

La création d'un temps de coordination dédié constitue une condition importante pour :

- Animer le réseau ;
- Coordonner les partenaires ;
- Organiser les actions ;
- Mobiliser les bénévoles ;
- Rechercher les personnes concernées ;
- Assurer le suivi ;
- Évaluer les résultats ;
- Rechercher les financements complémentaires.

17. Pourquoi financer cette coordination ?

La réussite du projet ne repose pas uniquement sur l'organisation d'ateliers, elle dépend surtout de la capacité à **faire travailler ensemble les acteurs et à accompagner les personnes dans la durée**.

Coordonner signifie :

- Identifier les besoins ;
- Mettre en relation les personnes et les ressources ;
- Organiser les actions ;
- Mobiliser les partenaires ;
- Accompagner les bénévoles ;
- Éviter les doublons ;
- Suivre les situations ;
- Ajuster les réponses ;
- Évaluer ce qui fonctionne.

Le financement d'un temps de coordination constitue donc un véritable **investissement dans la pérennité du projet**.

18. Les résultats attendus

Le projet vise notamment à :

Réduire la fracture numérique

Permettre aux personnes les plus fragiles de mieux comprendre et utiliser les nouveaux outils.

Prévenir l'isolement

Maintenir la possibilité de communiquer avec ses proches et de rester connecté à son environnement.

Sécuriser les usages essentiels

Éviter les ruptures liées aux équipements ou à la méconnaissance des nouvelles solutions.

Faciliter l'accès aux droits

Permettre aux personnes de continuer à effectuer leurs démarches et à accéder aux services essentiels.



Renforcer l'autonomie

Donner aux habitants des connaissances et des repères leur permettant d'être moins dépendants de leur entourage.

Développer les solidarités locales

Mobiliser bénévoles, associations, collectivités et professionnels autour d'un enjeu commun.

Renforcer la dynamique territoriale

Créer une réponse coordonnée, concrète et reproductible à l'échelle du territoire.

19. Une démarche qui pourra être évaluée et reproduite

Le projet est pensé comme une expérimentation territoriale.

Il s'agit d'abord de :

1. Informer et sensibiliser ;
2. Réaliser un diagnostic des besoins ;
3. Préciser les rôles de chacun ;
4. Mobiliser les partenaires ;
5. Expérimenter des actions ;
6. Évaluer les résultats ;
7. Ajuster la démarche ;
8. Envisager progressivement son déploiement.

Cette logique permet de construire une réponse à partir des réalités rencontrées sur le terrain.

Le projet pourra ainsi produire des enseignements utiles pour le Saintois mais également, à terme, pour d'autres territoires ruraux confrontés aux mêmes enjeux.

L'idée d'un **« laboratoire » local**, permettant d'expérimenter une réponse avant d'envisager sa reproduction sur d'autres territoires, fait partie des perspectives identifiées dans les échanges avec les partenaires.

S'agissant de l'évaluation de l'action et de ses effets, il est envisagé de mettre en place un recueil d'informations combinant des indicateurs quantitatifs, qui mesurent l'activité et les résultats, et des critères qualitatifs, qui permettent d'apprécier les effets réels sur les personnes accompagnées.

L'enjeu est important : il ne s'agit pas seulement de compter les ateliers organisés ou les personnes rencontrées, mais de vérifier que les seniors du Saintois comprennent mieux la transition numérique, parviennent à utiliser des solutions adaptées et conservent leur autonomie ainsi que leurs liens sociaux.

Critères d'évaluation prioritaires

1. La portée de l'action et l'accès aux publics prioritaires

Question : atteignons-nous les personnes qui en ont réellement besoin ?

- Nombre de personnes informées, rencontrées et accompagnées.
- Part des personnes âgées isolées, en situation de handicap ou en fragilité numérique.
- Nombre de personnes qui ne fréquentaient pas auparavant les dispositifs existants.
- Répartition géographique des bénéficiaires entre les communes du Saintois.

2. L'évolution des connaissances et de la confiance

Question : les personnes comprennent-elles mieux les changements et se sentent-elles rassurées ?

- Compréhension de la fermeture du réseau cuivre et des solutions de remplacement.
- Capacité à identifier les démarches à effectuer.
- Niveau de confiance avant et après l'accompagnement.
- Diminution des inquiétudes et des appréhensions face au numérique.

3. L'autonomie numérique et la continuité des usages

Question : l'accompagnement permet-il de résoudre les difficultés concrètes ?

- Nombre de situations ayant trouvé une solution adaptée.
- Part des personnes capables d'utiliser leur nouvel équipement.
- Continuité de la téléphonie et des dispositifs sensibles concernés, notamment la téléassistance.
- Capacité à contacter ses proches, un professionnel de santé ou un service essentiel.

- Diminution du besoin d'aide extérieure pour les usages ciblés.

4. Le lien social et le bien-être des personnes

Question : l'action contribue-t-elle à prévenir l'isolement ?

- Sentiment d'être moins seul face aux difficultés numériques.
- Facilité à maintenir les échanges avec les proches.
- Sentiment de sécurité et de confiance.
- Témoignages sur les changements observés dans la vie quotidienne.

5. La coopération entre les acteurs du territoire

Question : le projet améliore-t-il la réponse collective aux besoins ?

- Nombre de partenaires mobilisés et réellement actifs.
- Nombre d'orientations entre structures et de situations prises en charge conjointement.
- Complémentarité avec les dispositifs existants.
- Implication et maintien de l'engagement des bénévoles.
- Capacité à repérer les personnes qui échappent aux accompagnements classiques.

6. L'efficacité, le coût et la pérennité du projet

Question : les moyens engagés produisent-ils des résultats utiles et durables ?

- Coût moyen par personne accompagnée et par situation résolue.
- Temps consacré à l'accompagnement et à la coordination.
- Part des situations résolues dès le premier accompagnement.
- Maintien des acquis quelques mois après l'intervention.
- Financements mobilisés, moyens humains disponibles et perspectives de poursuite.

20. Les besoins financiers

Pour permettre au projet de se déployer dans de bonnes conditions, plusieurs besoins doivent être couverts.

Ressources humaines

- Financement du temps de coordination et d'ingénierie de proejt
- Mobilisation et formation des bénévoles ;
- Mobilisation de volontaires ;
- Intervention de professionnels selon les besoins.

Actions

- Organisation de permanences ;
- Ateliers d'information et de formation ;
- Accompagnement individuel ;
- Déplacements vers les communes ;
- Actions de sensibilisation.

Matériel

- Équipements numériques adaptés ;
- Matériel permettant de tester différentes solutions ;
- Matériel reconditionné ;
- Outils pédagogiques.

Communication

- Supports d'information ;
- Communication locale ;
- Outils simples permettant d'expliquer les changements.

Le projet recherchera une combinaison de financements publics, appels à projets, mécénat et partenariats privés.

21. Pourquoi devenir mécène ou financeur du projet ?

Soutenir « **Gardons le contact sans fil** », c'est contribuer concrètement à une transition numérique qui concerne déjà les habitants des territoires ruraux.

C'est choisir d'investir dans :

- L'autonomie des personnes âgées ;
- L'inclusion numérique ;
- Le maintien du lien social ;
- L'accès aux services essentiels ;
- La solidarité territoriale ;
- L'innovation sociale de proximité.

Le mécénat ou le financement du projet permet également de soutenir une démarche qui ne repose pas sur une action isolée.

La contribution participe à la construction d'une **réponse durable, collective et territoriale**.

Le projet associe des citoyens, des bénévoles, des associations, des collectivités et des professionnels.

Il s'agit donc d'un investissement au bénéfice de l'ensemble du territoire.

22. Ce que nous proposons aux partenaires et mécènes

Selon leur nature et leurs possibilités, les partenaires pourront contribuer de différentes manières :

Soutien financier

Contribution au financement du poste de coordination, des actions ou du matériel.

Soutien matériel

Mise à disposition ou don de matériel, mobilier ou équipements utiles au projet.

Soutien en compétences

Intervention de professionnels, partage d'expertise ou contribution à des ateliers.

Soutien logistique

Mise à disposition de lieux ou aide à l'organisation d'actions locales.

Relais auprès des habitants

Participation à l'information et à la mobilisation des publics.

L'objectif est de permettre à chacun de contribuer **selon ses compétences et ses possibilités**.

23. Une démarche fondée sur la coopération

Le projet ne cherche pas à créer une réponse concurrente des dispositifs existants. Au contraire, sa valeur ajoutée repose sur sa capacité à **faire le lien entre les acteurs et les habitants**.

Le Collectif NVES et ses partenaires souhaitent ainsi :

Repérer → informer → rassurer → accompagner → orienter → former → maintenir le lien.

Cette approche permet de passer d'une logique de dispositifs juxtaposés à une logique de parcours pour les habitants.

24. Une première dynamique de financement déjà engagée

La recherche de financements complémentaires est déjà en cours.

Plusieurs pistes ont été identifiées ou explorées :

- Dispositif Okoté ;
- Mécénat d'entreprises ;
- Caisses de retraite ;
- Fondations ;
- Appels à projets ;
- Partenaires privés ;
- Région Grand Est ;
- Département ;
- Collectivités.

Certaines pistes sont à étudier dans le temps ou en fonction des modalités de portage du projet.

Le principe est de **diversifier les financements afin de ne pas dépendre d'un seul financeur et de pouvoir inscrire le projet dans la durée.**

25. Une mobilisation déjà concrète autour du projet

Le projet a commencé à fédérer plusieurs personnes et structures.

Une campagne de financement participatif est notamment envisagée dans le cadre d'Okoté.

Une vidéo de sensibilisation est également en préparation afin de rendre la problématique concrète à travers des situations de la vie quotidienne :

- Appeler un médecin ;
- Contacter un proche ;
- Effectuer une démarche administrative ;
- Rester en contact avec son entourage.

L'objectif est de montrer que derrière la question technique du téléphone se trouvent des situations humaines très concrètes.

Le message porté est simple :

La transition numérique est inévitable. L'exclusion numérique, elle, ne l'est pas.

26. Notre conviction

Le projet repose sur une conviction forte :

La modernisation technologique ne doit pas se faire au détriment des personnes les plus fragiles.

Pour réussir cette transition, il ne suffit pas de proposer de nouveaux équipements.

Il faut aussi :

- Expliquer ;
- Rassurer ;
- Prendre le temps ;
- Accompagner ;
- Adapter les réponses ;
- Aller vers les personnes qui ne viennent pas spontanément ;
- Maintenir des solutions accessibles.

La technologie peut rapprocher les personnes.

Mais pour qu'elle remplisse ce rôle, **il faut d'abord permettre à chacun de pouvoir l'utiliser.**

27. La valeur ajoutée du projet

« Gardons le contact sans fil » repose sur une approche :

- Humaine : Parce que la relation et la confiance sont au cœur de l'accompagnement.
- De proximité : Parce que les réponses doivent être accessibles aux habitants du territoire.
- Coordonnée : Parce que les acteurs existants doivent travailler ensemble.
- Concrète : Parce que le projet vise des difficultés très quotidiennes : communiquer, appeler, effectuer une démarche, utiliser un équipement.
- Progressive : Parce que les besoins et les capacités des personnes sont différents.
- Collective : Parce que le projet associe habitants, bénévoles, associations, professionnels et collectivités.
- Territoriale : Parce que les solutions sont pensées à partir des réalités du Saintois.
- Reproductible : Parce que les expérimentations pourront produire des enseignements utiles à d'autres territoires ruraux.

28. En résumé

LE CONSTAT

La transition numérique et la fermeture progressive du réseau cuivre vont modifier les habitudes de communication.

Certaines personnes, notamment âgées, isolées ou fragiles face au numérique, risquent de rencontrer des difficultés importantes.

LE BESOIN

Informer ne suffit pas. Il faut pouvoir **aller vers les personnes, les rassurer et les accompagner concrètement**.

LA RÉPONSE

Construire une démarche territoriale associant :

Information + accompagnement individuel + formation + proximité + coopération.

LES PORTEURS

Collectif NVES + Relais Familles + CCPS, avec l'appui du CIAS et la mobilisation progressive d'autres acteurs du territoire.

LA DURÉE

Une démarche pensée sur **trois ans**, (207-2029).

LE BESOIN FINANCIER

Environ **24 000 € par an**, notamment pour financer un temps de coordination dédié.

LE PREMIER LEVIER

Projet sélectionné dans le cadre du dispositif **Okoté 2026-2027**, avec un objectif de financement de démarrage de **15 000 €**.

L'AMBITION

Ne laisser aucun senior seul face à la transition numérique.

29. Contact

Collectif Nous Vieillirons Ensemble dans le Saintois – NVES

Projet « Gardons le contact sans fil »

Pierre Renaudin – Trésorier ; compta@collectif-nves.fr

Élodie Rigaud – Chargée de mission ; contact@collectif-nves.fr

www.collectif-nves.com

****

GARDONS LE CONTACT SANS FIL

La transition numérique ne doit pas exclure.

Elle doit rassembler.

Ne pas laisser un senior seul face au numérique, c'est garantir un territoire solidaire.